**Association L’OUSTAL D’ESPÉDAILLAC**

# Compte-rendu de l ‘Assemblée Générale Ordinaire – 08 juillet 2023

**Présents** : OUDAR Yves-président, LUCOTTE Laurence, vice-présidente, MAGNÉ Gérard-maire, JAMMES Francis-trésorier adjoint, JAMMES Lucie-secrétaire adjointe,

LANOT Michel-secrétaire

**Adhérents**

ANGÉ Danielle, ATHERTON Phil, BAISSAC Yves, BEAUDET Éric, BEAUDET Malika, BELKADI Olivianne, BRUNIER Éric, CAMINADE André, CAMINADE Michèle, CAUSSANEL Sébastien, CAUSSANEL Valérie, CUIGNET Marie-Françoise, DHIEUX Claude, DHIEUX Éliane, DORÉMUS Gérard, DORÉMUS Isabelle, DULO Chantal, DULO Jean-Paul, FONFRIA Germinal, LARNAUDIE Claire, LARNAUDIE Marguerite, LARNAUDIE Marie-Louis, LEROUX Chantal, LEROUX Jacques, MADELAINE Viviane, MAZÉ Françoise, MÉMY Marie-Paule, PARKER Vivienne, TAYLOR Kathy

**Pouvoirs**

ALLÉGUEDE Quentin, BLANCHARD Christine, CARBONNEL Patricia, DELFAU Claude, GUY Nicolas, LANDRY Philippe, LASSALE Christophe, MARX Benjamin, OUDAR Quentin, OUDAR Salomé, PAULY Martin, ROUGIÉ Camille, SALABERT Cathy, SALABERT Christian,

**Non adhérents**

BAISSAC Sylvie, CAVALIÉ Sylvain, HIRONDELLE Anne-Marie, ISSALY Marine, LANOT Michèle

**Ordre du jour :**

* Rapport moral et financier
* Adhésions
* Élection du bureau
* Service civique
* Participation des adhérents
* Service au café associatif
* Questions diverses

1 – **Désignation du président et du secrétaire de séance**

* Yves OUDAR - président
* Michel LANOT - secrétaire

2 – **Intervention du Président**

Le président remercie les participants nombreux à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Annonce de la démission de Marc SOREL, trésorier.

Présentation des membres du bureau actuel.

Les sujets des adhésions et du service au café associatif sont abordés

(voir paragraphe 7).

Il insiste sur la nécessité d’avoir des adhérents actifs, qui aident au service du café (voir paragraphe 10).

3 – **Bilan moral**

Yves présente ce bilan.

Un nombre conséquent de groupes sont venus se produire à l’oustal, le but était d’avoir, au moins, un concert par mois, de diversifier les genres au maximum : jazz, rock, chanson française, groupe irlandais pour la saint Patrick, ...

Autre domaine, une pièce de théâtre.

Nous avons un nombre important de propositions, nous essayons d’équilibrer, même si ce n’est jamais parfait, mais nous faisons de nôtre mieux.

Les soirées « Soupe et papotages », proposées par Marie-Paule, ont, globalement, bien fonctionné, même si des accidents de programmation, tel que la soirée de la demi-finale de coupe du monde de football ont réduit la participation avec un maximum de 25 personnes et un minimum de 6.

L’ambition n’est pas de faire un « festival » mais que chacun puisse y trouver son compte, rencontrer et échanger avec les autres participants.

Vous trouverez la liste complète des animations en ANNEXE 1.

Il indique que Lucie est en charge de la communication extérieur au village par les réseaux sociaux et particulièrement FACEBOOK.

Yves souligne la très bonne entente avec le « comité des fêtes et de la culture », les relations sont très bonnes ce qui est très valorisant pour notre association qui est encore jeune, de se dire que nous sommes capables de travailler ensemble et en complémentarité, de ne jamais être en concurrence et il adresse ses remerciements aux membres du « comité des fêtes » pour cela.

**5 – Bilan financier**

Le bilan financier est présenté par Francis JAMMES, trésorier adjoint.

**Les résultats financiers sont bons et créditeurs.**

**Détails**

****

Appros du bar 10233,48



Recettes de l’oustal

(Espèces CB Chèques)

Les achats de nouveaux matériels (tireuse à bière, machine à café, frigo Oasis) ont grandement amélioré le fonctionnement du café et représente un investissement intéressant.

Pour l’exercice nouveau, les achats devraient porter, essentiellement, sur le remplacement des matériels de jardin (tables, chaises, parasols, …) un peu fatigués.

Le montant versé aux artistes représente la part payée par l’association lorsque le montant du chapeau était insuffisant.

La vente des consommations représentent presque le double du montant des approvisionnements, sachant que la comparaison de nos prix avec des communes aux environs montrent que nous ne sommes pas cher du tout..

Nous ne versons pas de salaires et cela nous permet d’avoir des tarifs plus bas.

Commentaires du président

Malgré les investissements, et il faudra toujours en faire, nous sommes à l’équilibre et même un peu positif.

Ce qui nous laisse une marge de manœuvre, notamment pour l’emploi de juillet-août, service civique ou autre, qui pourrait entraîner des frais supplémentaires.

Nous ne sommes pas des professionnels, cependant on s’en sort pour un deuxième bilan.

Yves insiste sur l’importance de faire les déclarations légales pour les artistes, malgré les dépenses induites, le fait que les artistes puissent vouloir être payés au « chapeau », déclarés au GUSO ou pas

Cette année plus de 500 Euros ont été versés à la SACEM qui est en permanence à l’affût.

Prochainement, nous avons prévu de faire des retransmissions à l’oustal pour la coupe du monde de rugby, en septembre/octobre, ce qui va coûter un peu d’argent car à déclarer à la SACEM.

Cette marge nous permet, également, de compléter les « chapeaux » lorsque c’est nécessaire.

L’approbation du bilan financier est mise au votes :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 49

**Le rapport financier est accepté à l’unanimité des 49 adhérents présents ou représentés.**

**6 – Élection du bureau**

Marc SOREL, trésorier, a donné sa démission.

Francis JAMMES présente sa candidature à ce poste.

Viviane MADELAINE présente sa candidature au poste de trésorier adjoint, si Francis JAMMES est élu trésorier.

Aucune autre candidature n’est proposée.

Le poste de trésorier est mis aux votes :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 49

**Francis JAMMES est élu trésorier à l’unanimité des 49 adhérents présents ou représentés.**

Le poste de trésorier adjoint est mis aux votes :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Votes pour : 49

**Viviane MADELAINE est élue trésorier adjoint à l’unanimité des 49 adhérents présents ou représentés.**

**Le bureau est désormais composé de :**

* Yves OUDAR, président
* Laurence LUCOTTE, vice présidente
* Francis JAMMES, trésorier
* Viviane MADELAINE, trésorier adjoint
* Michel LANOT, secrétaire
* Lucie JAMMES, secrétaire adjointe

**7 – Adhésions et service au café associatif**

Au jour de l’assemblée générale ordinaire, le nombre d’adhérents ayant payé leur cotisation est de **54.**

L’an dernier au jour de l’AG nous comptions **49** adhésions, montrant une bonne stabilité.

En fin d’exercice 2022/23, ce nombre était de 71, représentant environ 20 % de la population du village.

Certains adhérents de l’an dernier ne sont pas revenus, de nouveaux sont arrivés pour ce nouvel exercice, permettant cette stabilité.

En finalité, selon Yves, le critère de bonne santé de l’association, au-delà du nombre d’adhérents, est la fréquentation du café et elle est importante.

Cette année, les adhésions ont été majoritairement souscrites dans les derniers jours avant l’AG.

D’autres promesses d’adhésion ont été données et seront réalisées, notamment ,tout de suite après l’AG.

L’adhésion n’est pas, à proprement parler, un privilège, mais elle est un signe d’intérêt et d’investissement des habitants du village pour l’association, au fonctionnement du café, aux animations organisées, aux actions qu’elle génère et un signe de reconnaissance de l’aspect convivial.

Tout ceci permettant la fréquentation des habitants, des touristes, mais aussi de personnes des villages environnants, pour boire un verre, jouer aux boules ou aux cartes.

Cette ambiance est induite par les bénévoles qui servent au bar mais aussi par les personnes qui fréquentent régulièrement le café, notamment nos amis anglais, toujours fidèles.

Ce dynamisme, bien réel ,était, dès l’origine, la volonté des créateurs de l’association, de monsieur le Maire et du Conseil Municipal.

Cependant, il y a beaucoup d’adhérents mais pas assez de participation au service au café.

Nous sommes conscients que c’est compliqué, mais si l’on veut que l’association dure dans la dynamique actuelle, il est indispensable qu’un maximum de bénévoles se proposent pour venir aider, soutenir, pour alléger la tache des membres du bureau et éviter un essoufflement qui finirait par arriver.

Le président ne désespère pas, de petits signes montrent que de plus en plus d’adhérents comprennent ce que doit être la vie d’une association et qu’il devrait y avoir plus de participants dans les mois à venir.

**8 – Été 2022 – Service civique**

Une personne en emploi « Service Civique » devait nous rejoindre pour assurer, comme les années précédentes, une ouverture plus importante du café, il était prévu l’ouverture du mercredi au dimanche, de 15h à 20h, 21h30 le vendredi avec l’appui de bénévoles.

Le marché de producteurs du vendredi étant le point d’orgue, avec une grosse fréquentation, une grande variété de commerçants, permettant de passer une soirée sympathique.

Malheureusement, la veille de la signature, la personne s’est désistée, pour des raisons financières.

Nous avons tenté d’expliquer à cette personne qu’un emploi en « Service civique » n’était pas un emploi de salarié classique, mais un état d’esprit d’engagement, un investissement dans l’animation, l’aide aux touristes de passage et pas uniquement le service au café.

C’est une leçon pour l’an prochain, nous devrons nous y prendre différemment, plus tôt

**9 – Perspectives**

Pour l’avenir, nous souhaitons ; notamment, renforcer les liens avec le comité des fêtes, reprendre des soirées jeux en commun, ...

Réfléchir à des animations nouvelles, si la fréquentation est de 6 personnes rien de grave, sachant que chacun peut prendre ce qu’il veux et n’est pas resté chez lui de temps en temps pour, encore une fois, rencontrer et échanger.

Chaque adhérent peut, selon ses désirs, faire des propositions d’évènements, les mettre en place et les animer, en coordination avec les membres du bureau.

Il y a, actuellement, une proposition des jeunes de faire une rencontre musicale, un « boeuf » environ une fois par mois, il est important que nous nous soutenions dans les diverses propositions qui peuvent être faites.

**10 – Planning de service au café**

Actuellement, la seule ouverture systématique continue à être le vendredi en fin d’après-midi.

Pour toute ouverture, un membre du bureau sera présent pour accompagner les bénévoles.

Si des adhérents souhaitent ouvrir le café à d’autres moments ou organiser des évènements à l’oustal (bœuf musical, soirée belote par exemple), en faire part aux membres du bureau qui vous aideront de leur mieux à réaliser votre projet.

Un planning partagé EN LIGNE est disponible, un message de rappel, accompagné du manuel d’utilisation du planning, sera envoyé aux adhérents dans les prochains jours.

**Il ne sera efficace que si chacun le consulte et le complète régulièrement.**

Pour toute difficulté d’accès à ce document, il est toujours possible d’interroger un membre du bureau, par téléphone ou par la messagerie de l’association

loustal.espedaillac@gmail.com

Ce planning existe, demeure, toutefois, la souplesse de l’utiliser ou pas.

Francis indique que, dans un premier temps, il serait intéressant que des bénévoles viennent spontanément au café pour aider au service le vendredi soir, ce qui leur ferait un apprentissage avant de s’inscrire sur le planning en fonction de leurs disponibilités.

Pour Malika, qui a déjà participé au service, la plus grosse difficulté est pour la tireuse à bière !!

Pour Marie-Paule il est possible de s’inscrire pour aider, en étant certain d’être accompagné par des personnes aguerries.

Michèle/André ainsi que Bernard se sont proposés dans ce cadre sans fixer de date précise.

Des demandes de disponibilités peuvent être diffusées si les quotas nécessaires ne sont pas atteints ou pour des évènements particuliers comme la fête votive par exemple..

**Pour l’été en cours, en l’absence de service civique, il sera, peut-être, difficile d’ouvrir tous les vendredis, qui sont la priorité, les membres du bureau qui sont les seuls en accompagnement, risque de ne pas pouvoir assumer toutes les ouvertures.**

**11 – Questions**

Olivianne évoque la possibilité d’avoir un(e) salarié(e) au coup par coup pour élargir les horaires d’ouverture ?

Yves précise que nous souhaitons que ceci reste réalisé par le bénévolat et que avoir du personnel pour une soirée de temps en temps est difficile (formation, comptabilité, paye, …).

Les produits vendus sont-ils locaux ?

Nous efforçons au maximum de trouver des produits locaux, ce n’est bien évidemment pas possible pour tout.

La bière pression actuelle semble ne pas être appréciée par tous mais c’est un produit local, en remplacement de la précédente allemande.

Les vins, cubi ou bouteille, sont des vins locaux : la Vinadie ou producteur de « Cahors ».

Le couscous de ce soir est fait par un traiteur local.

Les adhérents sont-ils tous de la commune ?

En très forte majorité c’est le cas.

Quelques adhésions ont été faites par des habitants des communes voisines qui sont venu « voir » et ont souhaité adhérer (Quissac, Grèzes, Durbans, Figeac, Assier, Camboulit).

**12 - Intervention de Gérard MAGNÉ, maire**

Sans refaire la genèse du café, Gérard rappelle que ce projet, a été initié et soutenu par la municipalité, qui a réalisé d’importants travaux sur l’oustal dans le cadre du plan de relance, a acheté une licence IV et mis tout cela à disposition de l’association gratuitement.

La commune avait précisé dès le départ qu’elle aurait un œil attentif sur l’avancement du projet.

Il rappelle, également, que dans le cadre du café il y a alcool et argent, ce qui nécessite de la rigueur et le travail fait à ce jour va pleinement dans ce sens, il y a des exemples, malheureusement, de café associatif qui ont mal tourné.

Le conseil municipal, dans le cadre de la mise à disposition à titre gratuit, sera toujours attentif à ce que le fonctionnement continue dans les mêmes conditions.

Une autre condition était la complémentarité avec l’auberge BEAUVILLE, aujourd’hui le café ne fait pas du tout ombrage à l’auberge.

Il a été, aussi, demandé l’entente avec les autres associations et notamment le « comité des fêtes », ce qui a tout à fait été le cas comme il est constaté dans le cadre d’animations récentes.

Gérard remercie les membres de l’association pour le travail réalisé depuis la création.

Il fera un appel à tous les habitants pour que perdure la belle animation du vendredi soir qui est devenu un évènement très apprécié, en complémentarité avec le marché de producteurs ou sans le marché.

On constate que des habitants aiment se retrouver le vendredi soir au café associatif.

Pour que cela perdure, il faut que des bénévoles acceptent de donner un peu de leur temps.

**La séance est levée à 18h50.**

Il est dressé le présent procès-verbal de l’Assemblée Générale ordinaire, signé par le président et le secrétaire de séance.

A Espédaillac, le 08 juillet 2023

 Yves OUDAR Michel LANOT

 Président Secrétaire

